

Annecy, le 31 août 2022

### Agriculture en ville

## Jardins partagés, les réinscriptions pour 2023 débutent le 1<sup>er</sup> septembre

**Les habitants d'Annecy bénéficiant déjà d'une parcelle - et souhaitant la conserver en 2023 - peuvent se réinscrire à partir du jeudi 1<sup>er</sup> septembre et jusqu'au vendredi 30 septembre 2022.**

Les réinscriptions se font directement et uniquement sur le site de la Ville : (<https://www.annecy.fr/293-agriculture-en-ville.htm>).

Pièces à fournir :

- copie de la pièce d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- attestation de responsabilité civile

Date limite pour les réinscriptions : **vendredi 30 septembre 2022, 18h.**

#### **Aide en présentiel dans le cadre des permanences numériques**

Toutes les personnes qui rencontrent des difficultés pour remplir le formulaire en ligne, peuvent bénéficier d'une aide en présentiel dans le cadre des permanences numériques, en se rendant dans les accueils de proximité (sur rendez-vous uniquement) :

- Annecy : 9 boulevard Decouz - tél. 04 50 33 88 88
- Annecy-le-Vieux : place Gabriel-Fauré - tél. 04 50 23 86 00
- Cran-Gevrier : 46 avenue de la République - tél. 04 50 88 67 00
- Meythet : rue de l'Hôtel-de-Ville - tél. 04 50 22 78 80
- Pringy : place Georges-Boileau - tél. 04 50 27 29 12
- Seynod : 1 place de l'Hôtel-de-Ville - tél. 04 50 33 45 00

Pour les nouvelles inscriptions, une information sera prochainement diffusée sur le site de la Ville rubrique "Agriculture en ville".

Pour toute question : [agricultureurbaine@annecy.fr](mailto:agricultureurbaine@annecy.fr).